

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

30/1/06

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences B.V.
Prins Boudewijnlaan 41
2650 Edegem
BELGIQUE
Tél.: +32/3/450.27.00

NUMERO D'URGENCE : +33/3-88.53.36.76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE BRUXELLES : 070/245.245

Nom du produit : **STARANE KOMBI HERBICIDE (EF-1504)**

LV70 : 80077 Date de création : Nov. 99 Réf : BD817
Date de révision : Janvier 06 (Section(s) 2, 8, 11-14, 15, 16)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux (voir Section 16 pour les phrases R complètes)

			No CAS	No CE
Fluroxypyr 1-méthylheptyl ester	13,77 %	R53	081406-37-3	279-752-9
Clopyralid	2,87 %	Xi; R41, N; R51/53	001702-17-6	216-935-4
Octanoate d'ioxynil	15,38 %	T,N; R25-36-43-50/53-63	003861-47-0	223-374-5
Solvant hydrocarbure aromatique	50-60 %	Xn,N; R10-37-51/53-65-66-67	064742-95-6	265-199-0
N-méthylpyrrolidone	<5 %	Xi; R36/38	000872-50-4	212-828-1
Tensio-actifs	<10 %	Xi; R38-41-52/53		
Ingrédients inertes	q.s.p.			
Code de composition	EF1504			

* Marque : Dow AgroSciences

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

30/1/06

STARANE KOMBI HERBICIDE (EF-1504)

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable. Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Consulter un médecin et/ou transporter au service des urgences. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante; retirer les lentilles de contact éventuelles après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin sans délai, de préférence un ophtalmologiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau à grande eau avec du savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation

Emmener à l'air frais. Consulter un médecin.

Note au médecin

Pas d'antidote spécifique. Les symptômes probables suite à une ingestion sont des nausées, vomissements et diarrhées. Si un lavage gastrique est effectué, recommander un contrôle endotrachéal et/ou oesophagien. Le risque d'aspiration dans les poumons doit être mis en balance avec le bénéfice que l'on attend du lavage gastrique. Traitement de soutien. Traitement au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Mousse. Extincteurs à poudre chimique.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion de composition variée qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

30/1/06

STARANE KOMBI HERBICIDE (EF-1504)

Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

Méthodes de nettoyage

Eponger avec du sable ou autre absorbant non-combustible, stocker dans des récipients, puis éliminer. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

Informations supplémentaires

Éliminer toutes les sources d'inflammation.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation**

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail. Eviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs.

Stockage

Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger des températures extrêmes. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Valeurs limites d'exposition**

Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr : Dow AgroSciences IHG : 10 mg/m³.

Clopyralid : Dow AgroSciences IHG : 10 mg/m³.

Octanoate d'ioxynil : Recommandations du fournisseur : 1 mg/m³ (peau).

Recommandations du fournisseur pour le solvant (VME) : 100 mg/m³ (19 ppm).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

30/1/06

STARANE KOMBI HERBICIDE (EF-1504)

Mesures d'ordre technique

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante dans la plupart des conditions. Il peut être nécessaire de prévoir une ventilation d'aspiration locale pour certaines opérations.

Protection respiratoire

Dans la plupart des conditions aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire.

Cependant, lorsque les valeurs limites d'exposition ou le niveau de confort risquent d'être dépassés, utiliser un appareil de protection respiratoire filtrant homologué.

En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

Protection des mains et de la peau

En cas de contact bref, des vêtements propres couvrant le corps et des gants résistants aux produits chimiques devraient suffire. Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent : le nitrile.

Exemples de matières acceptables pour des gants étanches : le néoprène, le chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Eviter de porter des gants en : caoutchouc naturel ("latex").

Pour un contact prolongé ou fréquemment répété, des gants de classe de protection 5 ou de classe supérieure sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 3 ou de classe supérieure sont recommandés.

NOTE : La sélection d'un gant pour une application particulière et pour une certaine durée d'utilisation au poste de travail doit également tenir compte des facteurs suivants : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure/piqûre, protection thermique), dextérité demandée, ainsi que des instructions/spécifications données par le fabricant de gants.

En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, utiliser des vêtements de protection imperméables au produit.

En cas d'urgence : Utiliser des vêtements de protection imperméables à ce produit. Choisir les articles spécifiques en fonction de l'opération à effectuer.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité. En cas de risque de contact avec le liquide, il est recommandé de porter des lunettes pour travaux chimiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide limpide
Couleur	: jaune
Densité relative (eau=1)	: 1,03 g/cm ³ (25 degrés C)
Solubilité dans l'eau	: émulsionnable
Point d'éclair	: 52 degrés C (CEE : METHODE A9)
Temp. d'inflammation spontanée	: > 400 degrés C
Caractéristiques d'explosivité	: non explosif
pH	: 3,1 (dilution 1%)
Tension de surface	: 30 mN/m (25 degrés C)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

30/1/06

STARANE KOMBI HERBICIDE (EF-1504)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

Conditions à éviter

Éviter les températures élevées (au ou près du point d'éclair), les flammes nues, les étincelles et la lumière directe du soleil.

Matières à éviter

Produits fortement basiques, acides ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Ingestion

Toxicité modérée par ingestion.

La toxicité orale DL50 pour les rats est : > 1 000 mg/kg, < 2 000 mg/kg.

Contact avec la peau

La toxicité orale DL50 pour les rats est : > 2 000 mg/kg.

Une exposition cutanée prolongée ne devrait pas provoquer l'absorption de quantités nocives de produit.

Peut provoquer une irritation légère, mais prolongée.

Sensibilisation

Sensibilisant cutané pour le cochon d'Inde.

Contact avec les yeux

Peut provoquer une irritation grave et prolongée.

Inhalation

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition qui ne peut être qu'accidentelle lors d'une manipulation industrielle correcte.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Persistance et dégradabilité

Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr :

Rapidement hydrolysé en acide correspondant. Le processus majeur de dégradation est de nature microbienne et intervient rapidement. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions; elle est d'environ 14 à 56 jours. Aucun entraînement par lessivage significatif n'a été mis en évidence; en conséquence, il est improbable qu'il y ait contamination des nappes souterraines.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

30/1/06

STARANE KOMBI HERBICIDE (EF-1504)

Clopyralid :

Le processus majeur de dégradation est de nature microbienne et intervient rapidement. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions; elle est d'environ 12 à 62 jours.

Toxicité aquatique

Informations basées sur les données relatives à la formulation.

Produit très toxique pour les poissons dans des conditions aiguës (CL50 < 1 mg/L).

Produit très toxique pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (CE50 < 1 mg/L).

Le produit est toxique pour les algues (1 mg/l < CI50 < 10 mg/l).

Toxicité aviaire.

Informations basées sur les données relatives à la formulation.

La toxicité orale aiguë DL50 pour le colin de Virginie est de 2 471 mg/kg.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Laver soigneusement. Eliminer les emballages vides et les eaux de lavage en toute sécurité et conformément aux réglementations. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Ne pas réutiliser l'emballage pour un quelqu'autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Route / Rail ADR/RID**

Dénomination d'expédition	:	DISTILLATE)	
Camion-citerne/Rail ADR/RID	:	3	Etiquette : 3
Code de classification	:	F1	
Groupe d'Emballage	:	III	
Code Kemler	:	30	No. ONU : 1993
Tremcard CEFIC	:	30GF1-III	

Voie maritime

Dénomination d'expédition	:	DISTILLATE)		
Mer - Classe OMCI	:	3	No. ONU : 1993	Etiquette : 3
Groupe d'Emballage	:	III	EMS : F-E,S-E	
Polluant Marin	:	O	(O/N)	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

30/1/06

STARANE KOMBI HERBICIDE (EF-1504)

Voie aérienne

Dénomination d'expédition :
 (DISTILLATE)
 Air - Classe OACI/IATA : 3 No. ONU : 1993 Etiquette : 3
 Sous Catégorie :
 Groupe d'Emballage : Instructions emballage Passager : 309
 Instructions emballage Cargo : 310

Remarque : Envoi d'échantillons par la poste interdit.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Information spécifique pour la Belgique :**

Ce produit est autorisé sous le no. d'autorisation : 7757/B.

Symbole de danger : Xn - Nocif
 N - Dangereux pour l'environnement

Risques particuliers: Inflammable (R10)
 Nocif en cas d'ingestion (R22).
 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires (R36/37).
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau (R43).
 Très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (R50/53).
 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant (R63)
 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion (R65).
 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (R66).
 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges (R67).

Conseils de prudence: Conserver hors de la portée des enfants (S2).
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux (S13).
 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation (S20/21).
 Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols (S23).
 Eviter le contact avec la peau et les yeux (S24/25).
 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste (S26).
 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage (S35).
 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés (S36/37).
 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité (S61).
 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette (S62).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

30/1/06

STARANE KOMBI HERBICIDE (EF-1504)

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risques dans la section 2

R10 - Inflammable.

R25 - Toxique en cas d'ingestion.

R36 - Irritant pour les yeux.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R37 - Irritant pour les voies respiratoires.

R38 - Irritant pour la peau.

R41 - Risque de lésions oculaires graves.

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R63 - Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R65 - Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.